

Non à la mise en péril du processus de décolonisation en Nouvelle-Calédonie

mardi 16 avril 2024, par [Collectif / Signatures multiples](#) (Date de rédaction antérieure : 12 avril 2024).

TRIBUNE. La politique du coup de force, irrespectueuse des droits légitimes du peuple Kanak, conduite par le gouvernement ne peut mener qu'à un immense gâchis, s'alarment dans cet appel 56 personnalités.

Un indépendantiste devant un drapeau du Front de libération nationale kanak socialiste (FLNKS) lors d'une réunion de la campagne du FLNKS pour le « Oui » au référendum d'autodétermination de la Nouvelle-Calédonie, à Nouméa le 1^{er} octobre 2020. © Théo Rouby / AFP

L'État a imposé que le 3^e référendum d'autodétermination se tienne à la date prévue en décembre 2021. C'était aller contre la demande des indépendantistes de le reporter, compte tenu de l'impact du covid et de la période de deuil qui s'en est suivie. En dépit d'une abstention de 57 %, dont une majorité de Kanaks, le gouvernement considère que l'électorat de l'archipel a alors définitivement opté pour une « Nouvelle-Calédonie dans la France ».

Aujourd'hui, il décide de reporter les élections provinciales de 2024 et de modifier la Constitution pour autoriser le « dégel » du corps électoral provincial. Il s'agit d'ouvrir la citoyenneté calédonienne, pas seulement aux natifs – les indépendantistes sont favorables à la pleine application du droit du sol –, mais au terme d'une durée de 10 ans à tous les résidents. Lesquels deviendront électeurs et éligibles pour les assemblées de Province qui déterminent les orientations politiques locales et la composition du Congrès du pays.

Cette imposition d'un « corps électoral glissant », sans un accord politique global négocié entre les différentes parties prenantes, constitue un passage en force de l'État. Celui-ci, une fois de plus, dicte son calendrier en fixant au processus engagé la date butoir du 1^{er} juillet 2024.

C'est revenir sur un élément clé de l'accord de Nouméa, lequel a permis d'engager un processus de décolonisation et de garantir la paix civile au cours de ces trente dernières années.

Une telle politique renoue avec la logique qui a fait de la Nouvelle-Calédonie une colonie de peuplement.

Elle vise à mettre définitivement en minorité le peuple Kanak, en contradiction du droit international et des résolutions de l'ONU qui invitent les « puissances administrantes » à « veiller à ce que l'exercice du droit à l'autodétermination ne soit pas entravé par des modifications de la composition démographique dues à l'immigration ou au déplacement de populations dans les territoires qu'elles administrent ».

Le Congrès du FLNKS, qui s'est tenu le 23 mars 2024, s'est unanimement prononcé contre ce projet de réforme constitutionnelle. Il a également confirmé que, pour le FLNKS, seuls le dialogue et la recherche du consensus peuvent permettre d'envisager une solution d'avenir pour l'ensemble des Calédoniennes et Calédoniens.

Nous nous alarmons de cette politique du coup de force, irrespectueuse des droits légitimes du peuple kanak et qui met en péril la notion même de citoyenneté calédonienne au principe de la construction du destin commun.

Elle compromet la recherche d'un consensus entre les diverses communautés quant au devenir du pays et ne peut conduire qu'à un immense gâchis.

Il est impératif de préserver le processus de décolonisation qui a été poursuivi ces dernières décennies. Pour les droits du peuple kanak et des autres communautés. Pour l'avenir de la Kanaky/Nouvelle-Calédonie. Pour l'image de la France et celle de la République.

Premiers signataires

Catherine Abecassis, réalisatrice

Gilbert Achcar, chercheur et écrivain

Paul Alliès, universitaire

Eñaut Aramendi, responsable de l'action syndicale et sociale au Pays Basque Nord

Françoise Attiba, LDH 66

Jean-Paul Augier, historien

Bertrand Badie, politiste

Etienne Balibar, philosophe

John Barzman, historien

Christian Belhôte, magistrat

Mikaa Blugen-Mered, enseignante en géopolitique

Jérôme Bonnard, syndicaliste Union syndicale Solidaires

Claude Calame, helléniste et anthropologue

Patrick Chamoiseau, écrivain

David Chapell, historien, Université de Hawaï

Mathias Chauchat, professeur de droit, université de Nouvelle Calédonie

Nara Cladera, syndicaliste Union syndicale Solidaires

Fred Constant, professeur des universités

Pierre Cours-Salies, sociologue

Thomas Coutrot, économiste

Bernard Dardel-Leenhardt, architecte urbaniste

Pierre Dardot, philosophe

Christine Demmer, anthropologue

Bernard Dreano, responsable Cedetim

Argitxu Dufau, porte-parole du syndicat LAB au Pays Basque Nord

Josu Egireun, syndicaliste et anticapitaliste

Didier Epsztajn, blogueur Entre les lignes, entre les mots

Sonia Fayman, sociologue

Claire Gago-Chinaine, militante occitaniste

Franck Gaudichaud, historien, Université Toulouse Jean Jaurès

Marta Gentilucci, anthropologue

Jérôme Gleizes, économiste

Daniel Guerrier, militant anticolonialiste, ancien co-président de l' AISDPK

Christine Hamelin, anthropologue

Hortensia Ines, syndicaliste Union syndicale Solidaires

Mehdi Lallaoui, réalisateur

Christian Laval, sociologue

Isabelle Leblic, anthropologue

Michèle Leclerc-Olive, CNRS honoraire, responsable associations coopération nord-sud

Domenja Lekuona, auteure multimedia, occitaniste

Michael Löwy, sociologue

Christian Mahieux, syndicaliste Union syndicale Solidaires, éditeur Syllepse

Marc Mangenot, économiste

Philippe Marlière, politiste

Marie-José Maruejouis, occitaniste

Roger Martelli, historien

Jean-Pierre Martin, psychiatre

Gustave Massiah, économiste, altermondialiste

Laurent Mauduit, écrivain et journaliste

Isabelle Merle, historienne

Michel Naepels, anthropologue

Dominique Noguerres, LDH 66

Alphonse Pajapujane, militant kanak

Ugo Palheta, sociologue

Jacques Perez, LDH 66

Agnès Pelage, sociologue

Alice Picard, porte parole nationale d'ATTAC

Christian Pierrel, directeur de publication de La Forge

Philippe Pignarre, éditeur

Boris Plazzi, secrétaire confédéral CGT, en charge des questions internationales

Edwy Plenel, journaliste

Jacques Ponzio, psychanalyste

Alphonse Pujapujane, militant kanak

Michèle Riot-Sarcey, historienne

Pierre Rousset, militant associatif et internationaliste

Koldo Saenz, responsable international du syndicat LAB

Henri Saint-Jean, docteur en psychologie sociale

Dominique Salgon, militant occitaniste

Christine Salomon, anthropologue

François Sauterey, vice président du MRAP

Denis Sieffert, éditorialiste

Patrick Silberstein, éditeur Syllepse

Francis Sitel, responsable revue ContreTemps

Marc Tabani, anthropologue

Gérard Tautil, auteur, militant occitaniste

Serge Tcherkezoff, anthropologue

Jean-Marie Theodat, universitaire

Ngoc-Ahn Tran, sociolinguiste

Benoît Trepied, anthropologue

Anne Tristan, journaliste

Jacques Vernaudeau, linguiste, université de Polynésie française

Antoine Vigot, syndicaliste FSU

Sophie Zafari, militante syndicale

P.-S.

• Politis. 12 avril 2024 :

<https://www.politis.fr/articles/2024/04/non-a-la-mise-en-peril-du-processus-de-decolonisation-en-nouvelle-caledonie/>